

Dans le cadre contraint des mesures sanitaires, **le parc akOatys** modifie son fonctionnement comme suit :

- Accès au parc sur réservation uniquement, depuis notre site internet ou dans les points de vente Monticket.
- Une jauge maximale de 800 personnes simultanées est fixée à l'entrée du site.
- Réduction de la période d'ouverture journalière de 13h00 à 18h00
- Suppression du service de restauration et fermeture de la zone pique-nique
- Réduction de la gamme boutique, pas d'essayage
- Fermeture de l'espace « mini » : toboggans Koalas et pataugeoire Abyss
- Réunion en une « zone de bain » de toutes les attractions aquatiques
- Création d'une zone de groupes avec entrée dédiée
- Gratuité des casiers de consigne
- **Définition de « tribu » : groupe familial ou amical de 2 à 6 personnes constitué avant l'accès au site.**

ACCES AU PARC

Passé sanitaire

À compter du 04 décembre 2021 et jusqu'à nouvel ordre, le passe sanitaire est demandé à l'entrée du parc à chacun de nos visiteurs de plus de 12 ans. Les enfants de moins de 12 ans sont exemptés de passe sanitaire.

Les preuves valides (numérique ou papier) valant passe sanitaire sont les suivantes :

- l'attestation de vaccination complète (*1 semaine après la 2^e injection pour les vaccins à double injection*) ;
- test RT-PCR ou antigénique négatif de moins de 24h ;
- test RT-PCR ou antigénique positif attestant du rétablissement de la Covid-19, datant d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois.

L'ensemble du personnel au contact du public dispose d'un passe sanitaire.

Gestes barrières

L'ensemble du personnel est formé aux gestes barrières et veille au respect de ceux-ci par les usagers du parc.

Il est recommandé de se laver les mains avec le gel hydroalcoolique disposé dans les files d'attente ou avec les solutions savonneuses présentes dans les sanitaires.

Il est impératif de respecter les consignes affichées et les repères au sol de distanciation entre chaque tribu.

DANS LE PARC

Zones « extérieures » : environ 5600m²

L'ensemble des éléments de contact (mains courantes, comptoirs, poignées, robinets, chasses d'eau...) fait l'objet d'une désinfection régulière par le personnel de nettoyage.

Les personnes de plus de 11 ans doivent porter un masque dans les zones suivantes :

- file d'attente du contrôle passe sanitaire (bornes QR code sous supervision d'un vigile habilité)
- file d'attente du contrôle billetterie (100% achat en ligne)
- circulations hors zone de bain (allées, terrasses, jardins)
- cabines de change, toilettes et infirmerie

Respectez les sens de circulation indiqués pour empêcher les croisements et faciliter les flux de personnes.

Zones de bain et d'activité : environ 3400m²

La Société française d'Hygiène Hospitalière (SF2H) considère que :

- Le respect des modalités de désinfection appropriées et des comportements individuels adaptés doivent permettre d'éviter le risque de transmission hydrique du virus de la Covid-19. L'eau chlorée est désinfectée et désinfectante, elle ne présente pas de risque de contamination avérée.
- L'adhésion aux recommandations générales concernant la désinfection des eaux est suffisante pour rendre le virus de la Covid-19 inactif dans les eaux potables chlorées et dans les piscines.
- Les structures aquatiques et leurs abords disposent d'un protocole d'entretien et d'hygiène, leur nettoyage et leur désinfection sont effectués au quotidien.

Cette zone comprend :

- le bassin de baignade et son toboggan
- les 6 toboggans géants et leurs accès respectifs
- les plages et circulations reliant ces éléments
- l'activité de la vague statique et son bain à remous

La seule zone de bain garantit une moyenne de 4m² par usager, en cas d'affluence maximale et de convergence totale dans cette zone.

La pratique des activités aquatiques et les déplacements entre ces structures ne nécessitent pas le port du masque.

En complément :

- dans le bassin de baignade : l'équipe de surveillance est chargée de veiller au respect de la distanciation entre les tribus
- pour accéder aux toboggans : en plus des pédiluves habituels, des consignes sont affichées rappelant la désinfection des mains ainsi que les distanciations à respecter au sein des escaliers d'accès. Les mains courantes et barres de départ sont régulièrement désinfectées par les surveillants.
- Une zone de croisement d'environ 2m² relie la piscine à l'accès aux toboggans (Racingo, Tsunami), les baigneurs y circulant sont prioritaires ; les non-baigneurs circulant entre les zones sèches doivent impérativement porter leurs masques et ne sont pas prioritaires.

Prestations annexes journalières.

Ces éléments de prestation annexe sont rigoureusement désinfectés avant chaque ouverture de l'établissement.

Les casiers de consigne sont en nombre limité et d'usage gratuit. Il est recommandé de limiter la quantité d'affaires personnelles et de se munir d'un petit cadenas à code personnel.

Les transats -en supplément- sont regroupables par tribu, un opérateur vous assistera afin de garantir la distanciation avec les autres usagers.

Du fait de la fermeture exceptionnelle de la pataugeoire, le parc met gratuitement à disposition des gilets de baignade pour les enfants de 15 à 25kg.



**Il appartient à chaque usager de respecter ces consignes exceptionnelles
et les autres visiteurs durant sa visite dans le parc.**

Merci de votre compréhension.

